

Cfdt:

BNP PARIBAS

cfdt.nationale@bnpparibas.com

0140 143189

EXPRIMEZ-VOUS...



En cette nouvelle
année 2022, vous
avez des
questions, des
suggestions, des
idées ?

Ecrivez nous [ici](#) !

PRÉVOYANCE FLEXIBLE

Augmentation de vos cotisations ?

La CFDT a dit non.

20 janvier 2022

Dans notre publication du 30/11/2021 ([relire ici](#)), nous dénonçons la volonté de l'entreprise d'augmenter vos cotisations (sans augmenter le niveau de vos prestations), dans l'unique but de combler le « trou » de la prévoyance flexible de plus de 18 millions d'euros.

La CFDT a obtenu de la Direction qu'elle revienne sur cette décision !

A date, il n'y aura donc pas d'augmentation de vos cotisations et l'ouverture d'un groupe de travail sur cette situation déficitaire est prévue courant du T1 2022.

Pour la CFDT, dans le cadre de ce groupe de travail, il sera nécessaire de faire une analyse approfondie des raisons qui ont pu amener à ce niveau de déficit financier. Cette analyse passera aussi par une remise en question de l'entreprise sur son organisation et l'impact de tous ses projets restructurants...

NOS PISTES DE RÉFLEXIONS POUR BNP PARIBAS :

- Enrayer la baisse constante des effectifs depuis 10 ans, puisque c'est autant de cotisants en moins pour le contrat interne de prévoyance flexible ;
- Se questionner profondément sur ce qui amène les salariés de l'entreprise à être malades plus souvent et/ou plus longtemps ;
- In fine, c'est une revue globale sur l'organisation du travail, la gestion des effectifs, la charge de travail chez BNP Paribas, et ses conséquences, qui doit faire l'objet d'une vaste analyse.

Enfin, la CFDT propose à l'entreprise de regarder davantage du côté des allègements de charges dont elle bénéficie depuis plus de 2 ans, plutôt que du côté de l'augmentation de vos cotisations, pour « éponger » ce déficit de 18,4 millions d'euros du contrat de prévoyance flexible...

Pour la CFDT, les raisons de ce déficit financier sont surtout à chercher du côté de la dégradation continue de vos conditions de travail, qui impacte négativement et indéniablement votre santé !

Merci pour la confiance que vous nous avez témoignée cette dernière année, notamment. 2021, comme 2020, a encore été difficile pour chacune et chacun d'entre nous, personnellement et professionnellement.

La CFDT BNP Paribas a, dans chacune de ses actions, toujours voulu préserver vos intérêts et obtenir de nouveaux droits.

C'est la force du collectif qui nous permet d'avancer !

Et si en 2022, vous preniez la décision de rejoindre la CFDT ?

RAPPEL :

**Qu'est ce que la
prévoyance
flexible ?**



C'est un dispositif de protection, interne au groupe BNP Paribas, qui permet de vous protéger financièrement, ainsi que votre famille, en cas d'arrêt de travail, d'invalidité et de décès, complétant les risques assurés par la Sécurité Sociale ([plus d'infos ici](#)).

Votre contrat est totalement personnalisable et adaptable à votre situation personnelle et familiale.

Changement de dates !

MODIFIEZ VOS GARANTIES,

Du 28 Janvier au 28 Février 2022, en personnalisant votre contrat [ici](#)

**Oui, je veux
rejoindre la CFDT
BNP Paribas !
- [l'adhère ici](#) -**